

# Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature

---

Volume 63

Number 1 *Chaos, absurdité, folie dans le roman  
africain et antillais contemporain Variations autour du  
réalisme et de l'engagement*

Article 15

---

1-1-2004

## La mondialisation avant l'heure : le devenir du français au Canada et au Québec dans l'oeuvre polémique de Jacques Ferron

Richard Patry  
*Université de Montréal*

Follow this and additional works at: <https://crossworks.holycross.edu/pf>

 Part of the [Film and Media Studies Commons](#), [French and Francophone Literature Commons](#), [French Linguistics Commons](#), and the [Other French and Francophone Language and Literature Commons](#)

---

### Recommended Citation

Patry, Richard (2004) "La mondialisation avant l'heure : le devenir du français au Canada et au Québec dans l'oeuvre polémique de Jacques Ferron," *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature*: Vol. 63 : No. 1 , Article 15.  
Available at: <https://crossworks.holycross.edu/pf/vol63/iss1/15>

This Étude de Littérature is brought to you for free and open access by CrossWorks. It has been accepted for inclusion in *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature* by an authorized editor of CrossWorks.

**Richard PATRY**  
Université de Montréal

## La mondialisation avant l'heure : le devenir du français au Canada et au Québec dans l'œuvre polémique de Jacques Ferron

– À l'avenir c'est Sicotte, rien que Sicotte.  
– Mon pauvre Henry, quel avenir as-tu?  
– Qu'on marque alors Sicotte sur ma tombe.  
– Tu n'auras même pas de tombe!  
(Ferron, 1969a : 121)

**Résumé :** Le but de cette étude est d'explorer la réflexion exprimée par Jacques Ferron dans ses écrits polémiques sur la situation du français au Canada au moment où il écrivait, ainsi que le devenir qu'il pressentait pour cette langue, particulièrement au Québec. Le parcours de cette réflexion nous permet d'observer un Ferron aux positions claires et tranchées, au meilleur de son talent de polémiste et dont les propos ont une résonance tout à fait contemporaine. Ce même parcours nous conduit également à un bilan empreint de gravité et à un pronostic très pessimiste concernant les probabilités de survie du français au Canada, et équivoque concernant le futur de cette langue au Québec.

Canada, Jacques Ferron, langue française, mondialisation, Québec

### De « l'impérialisme américain » à la « mondialisation »

Jacques Ferron a réalisé l'essentiel de son œuvre entre la fin de la Deuxième Guerre mondiale et l'élection du premier gouvernement du Parti québécois en 1976. Auteur chez qui les préoccupations littéraires étaient étroitement amalgamées à une présence constante aux réalités sociales et politiques, il a été témoin des débuts de l'expansionnisme de nos voisins du Sud. Celui-ci s'est manifesté par l'affirmation progressive d'une suprématie militaire doublée d'une hégémonie économique, qui, très rapidement, a pris forme de modèle et valeur, à la fois, d'étendard, pour les pays favorables à l'ouverture de l'économie de marché, et de repoussoir face au modèle concurrent proposé par l'Union soviétique.

*Présence Francophone*, n° 63, 2004

L'extension de cet expansionnisme dans les années 1960 et 1970 a suscité chez Ferron de nombreux froncements de sourcil qui n'ont pas manqué de trouver résonance tant dans son œuvre de fiction que dans ses écrits polémiques. Les deux textes abordant le plus directement cette question sont *Papa Boss*, récit publié en 1966 et qui consiste en un hymne noir célébrant les bienfaits de la consommation de masse, célébration présentée sur le mode de la révélation par un emploi grotesque de certains mystères du christianisme. Le second est « Coke-Pep-Kik », texte éminemment allégorique intégré au recueil *Escarmouches. La longue passe* paru en 1975<sup>1</sup>, dans lequel l'auteur propose, entre autres, un classement en ordre hiérarchique des buveurs des trois boissons gazeuses mentionnées dans le titre du texte (Coca-cola, Pepsi-cola et Kik-cola). Ferron y présente ces boissons comme des manifestations du sang trinitaire de Papa Boss, Dieu de la consommation (1975, vol. 1 : 206)<sup>2</sup>.

Ce mouvement d'expansion que Ferron a vu se développer et se consolider au fil de sa carrière d'écrivain a radicalement changé d'allure depuis lors. Son extension est maintenant planétaire et sa progression a été facilitée par l'effondrement du bloc des pays de l'Est au début des années 1990. Elle a également été soutenue par une technologie des communications toujours plus sophistiquée et accessible ainsi que par des institutions internationales plus nombreuses et mieux structurées. Cette accélération récente du phénomène a donné lieu à l'émergence d'une nouvelle dénomination. Avant la chute symbolique du mur de Berlin, on parlait surtout d'« impérialisme américain », maintenant c'est de « mondialisation » qu'il est question.

Depuis quelques années, ce terme de *mondialisation* est sur toutes les lèvres et a suscité un nombre impressionnant de rencontres internationales, de sommets, de prises de position publiques et d'écrits marqués au sceau de l'urgence et de l'engagement. Ce

---

<sup>1</sup> Comme plusieurs des textes et récits de Jacques Ferron, celui-ci est initialement paru dans *l'Information médicale et paramédicale*, XXVI.7, 1974 : 20. Dans la présente étude, nous ferons référence aux premières éditions des œuvres de l'auteur. Pour un compte rendu détaillé des nombreuses rééditions récentes, le lecteur pourra se référer au site Web qui est consacré à Ferron et dont l'adresse est la suivante : <http://www.ecrivain.net/ferron>.

<sup>2</sup> Les États-Unis sont un sujet d'importance et font l'objet de nombreux autres développements dans l'œuvre de Jacques Ferron. À titre d'exemple, mentionnons les développements de l'industrie pharmaceutique (1985 : 123-125), la question amérindienne (1969b : 30), la guerre du Vietnam (1985 : 294) et le blocus contre Cuba (1975, vol. 1 : 97-98).

mouvement semble irréversible, et des contributions à une rencontre récente de l'Académie internationale des cultures sur ce thème (Barret-Ducrocq, 2002) se dégage clairement la conclusion que sa durabilité n'est plus en cause et qu'il est plutôt l'heure de se questionner sur les traits que prendront son visage dans l'avenir. La mondialisation fascine par son extension planétaire, mais fait craindre aussi, en raison de son accélération vertigineuse, les conséquences multiples et imprévisibles qui en découlent et la difficulté croissante à contrôler sa progression. Plusieurs conséquences de la mondialisation suscitent actuellement des appréhensions. Cependant, l'objet de préoccupation qui revient avec la plus grande récurrence sur la scène publique concerne l'effet d'uniformisation, entraîné par la diffusion de la culture de masse américaine et de la langue anglaise qui lui sert de support et, qui, à la grandeur de la planète, est perçue comme une menace potentielle à l'intégrité des cultures nationales et un danger pour la survie des langues.

Dans un important ouvrage qu'il consacrait récemment à la question linguistique, Claude Hagège (2000) observe qu'environ 5000 langues sont actuellement parlées sur la planète et que l'on estime à 25 le nombre de celles-ci qui disparaissent chaque année :

A-t-on pris garde à un phénomène effrayant? Sait-on, oui, sait-on seulement, qu'en moyenne, il meurt environ 25 langues par année? Il existe aujourd'hui, dans le monde, quelque 5 000 langues vivantes. Ainsi dans cent ans, si rien ne change, la moitié de ces langues seront mortes. À la fin du XXI<sup>e</sup> siècle, il devrait donc en rester 2 500. Sans doute en restera-t-il beaucoup moins encore, si l'on tient compte d'une accélération, fort possible, du phénomène. (Hagège, 2000 : 9).

La langue compte au nombre des fibres les plus intimes de l'écriture ferronienne dont elle a été autant la source que l'objet. Plusieurs ouvrages, monographies ou articles savants consacrés à l'étude de son œuvre ont suivi le fil des ramifications sans fin de cette inépuisable problématique langagière dans l'œuvre de l'auteur. Il n'est pas question ici d'en refaire la somme. Il s'agit plutôt d'explorer la réflexion exprimée par Ferron dans ses textes polémiques sur la situation du français au Canada au moment où il écrivait, ainsi que le devenir qu'il pressentait pour cette langue, particulièrement au Québec. Le parcours de cette réflexion nous permettra d'observer un Ferron aux positions claires et tranchées, au meilleur de son talent de polémiste et dont les propos ont une résonance tout à fait contemporaine. Ce même parcours nous conduira également à un

bilan empreint de gravité et à un pronostic à la fois très pessimiste concernant les probabilités de survie du français au Canada et équivoque concernant l'avenir de cette langue au Québec.

L'amorce de ce parcours ne peut cependant faire l'économie d'une certaine mise en contexte, que nous avons voulue la plus schématique possible, et qui consiste en deux points principaux : le rapport de Ferron à ce qu'il nomme « la langue verte » et sa conception du bilinguisme.

### **Fragilité de la « langue verte » et bilinguisme asymétrique**

À l'origine de la forme qu'a prise l'engagement littéraire de Ferron se trouve sa rencontre avec le français populaire parlé dans la région de Montréal. Celle-ci s'est produite assez tardivement, et n'a pas été autant une rencontre qu'une collision frontale, qui a ébranlé de fond en comble l'identitaire linguistique de l'auteur. C'est à la suite de cette importante secousse sismique que la langue a cessé de n'être que matériau pour devenir matière vive dans l'œuvre de l'auteur.

Né en 1921 d'une famille de notables canadiens-français de Louiseville, dans le comté de Maskinongé, Ferron a passé son enfance et une partie de son adolescence dans une région où les contacts avec la langue anglaise étaient peu fréquents. Sa première incursion montréalaise date du cours classique, qu'il a fait comme pensionnaire, au collège Jean-de-Brébeuf et au collège Saint-Laurent. Le jeune âge de l'auteur, l'exigence des études et l'environnement contrôlé du pensionnat ne permettent pas alors une véritable rencontre avec la grande ville, celle-ci devant être encore différée d'une bonne dizaine d'années. C'est par la suite, durant ses études de médecine faites à l'Université Laval (Québec), que Ferron prend la décision de consacrer une part importante de sa vie active à la littérature, projet dont il s'est ouvert au professeur Louis Berger : « Le médecin sera mon mécène. J'entends faire de la littérature. » (Ferron, 1973 : 205). Ses études terminées, l'auteur s'engage comme médecin dans l'armée canadienne et pendant un an fait divers séjours au Nouveau-Brunswick, en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec, au camp de prisonniers de guerre de Grande-Ligne<sup>3</sup>. Cet engagement militaire s'étend de 1945 à 1946 et donne lieu à deux développements majeurs dans la jeune carrière du capitaine Ferron :

<sup>3</sup> Ce camp se trouvait à environ 40 kilomètres de Montréal, sur les hauteurs de Saint-Blaise, entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Napierville. Ferron évoque son passage

la formation de l'essentiel de sa position sur le français hors Québec et la rédaction de son premier roman, *La gorge de Minerve*, qui est refusé par plusieurs éditeurs pour enfin n'être jamais publié. À la suite de sa démobilisation, Ferron exerce la profession médicale en Gaspésie pendant deux ans (1946-1948), à Petite-Madeleine puis à Rivière-Madeleine. Ce séjour gaspésien prend fin abruptement après la profession de foi communiste de l'auteur, qui a pour conséquence le retrait de son allocation par le ministère de la Colonisation.

C'est donc en 1949, alors qu'il est âgé de 28 ans et qu'il est déjà engagé tant en médecine qu'en littérature, que se produit la véritable rencontre entre Ferron et Montréal. À la suite de son départ de la Gaspésie, il s'installe d'abord dans le quartier Rosemont, inspiré par les propos du docteur Daniel Longpré, selon qui il manquait au moins mille médecins à Montréal. Cette première expérience ne s'avère pas concluante : « Je le crus et vins ouvrir un cabinet au coin de Fleurimont et Saint-Hubert où sans les visites que Longpré me refilait, la nuit, je serais mort de faim dès le premier mois. » (1973 : 205).

« *La langue verte* »

Après cette mésaventure dans le quartier Rosemont, Ferron déménage sur la rive sud de Montréal, à Ville Jacques-Cartier, qui allait plus tard être fusionnée à Longueuil. C'est dans cette banlieue alors en construction et surtout peuplée par l'exode de travailleurs montréalais en quête d'un avenir meilleur que Ferron réalisera l'essentiel de son œuvre littéraire et de sa pratique médicale.

Nouveau citoyen de la grande région montréalaise, Ferron découvre avec stupéfaction ce que l'on nomme le « joual », un parler qui lui était jusqu'alors inconnu, un français atteint dans son intégrité et largement contaminé par l'anglais<sup>4</sup>. C'est ce contact brutal qui fait réaliser à l'auteur l'importance et la fragilité de la « langue verte », ce français non corrompu qu'il avait appris à Louiseville et duquel il avait continué à être imprégné à Québec et en Gaspésie. Ce parler

---

à Grande-Ligne dans trois extraits inédits du *Pas de Gamelin* publiés dans Ginette Michaud (1995 : 269-312).

<sup>4</sup> Gaston Miron a ressenti le même désarroi lorsqu'il a quitté Sainte-Agathe-des-Monts, dans les Laurentides, pour Montréal, où il est arrivé deux ans avant Jacques Ferron, en 1947. Le poète évoque cette troublante découverte dans une entrevue accordée à Lise Gauvin (1997 : 59) : « J'ai commencé à m'intéresser à la langue quand je suis arrivé à Montréal, à 19 ans, et que j'ai constaté l'état des lieux de cette langue. Cela a été un choc parce que déjà je voyais cette catastrophe de ma langue. ».

qui exprime le génie de la langue, qui en explore les possibilités et en sonde les limites par sa créativité. Langue de l'oralité, médiatrice de la translation du passé vers le présent dans la bouche des conteurs et des vieillards.

Ferron perçoit le joul, dont il vient de faire la découverte, comme une menace à l'existence même de cette langue verte (1983 : 400) : « Et le danger est que la langue verte, source de notre français, se corrompe et disparaisse... ». Ce sentiment d'urgence face à l'état inquiétant du français populaire montréalais amène l'auteur à se poser une question fondamentale : « À quoi bon écrire pour un peuple qui risque de me fausser compagnie? » (1980 : 21), question qui finit par donner lieu à un véritable détournement du projet littéraire de l'auteur :

[...] après m'être installé en Gaspésie où l'on parlait une belle langue, un français qui n'était pas mêlé, peut-être archaïque, mais beau, je suis venu m'installer dans une ville frontalière à Montréal. Là, je me suis rendu compte que je ne pouvais pas faire des livres qui ne soient pas en même temps un combat pour cette écriture. (1997 : 137-138).

Cette « surconscience linguistique », pour utiliser l'expression heureuse proposée par Lise Gauvin (2000 : 8), entraînera l'auteur sur la voie d'une écriture de combat, pour l'affirmation de l'expression française au Québec, comme modèle d'appropriation de notre langue, sans corruption de son génie, et comme mode de symbolisation et de « mythologisation » de notre imaginaire collectif.

Il importe de préciser ici que cette conception de la langue verte et ce combat par son œuvre pour la défense de la langue française ne reposent sur aucune volonté de repli ou d'isolement. Ferron est conscient du mouvement d'internationalisation qui se dessine dans les années 1960 et il s'en réjouit dans une lettre ouverte adressée au journal *Le Devoir* en 1962 (1985 : 195-197), où il prévoit même l'émergence d'une langue de communication mondiale qui, selon lui, ne devrait être aucune des langues de grandes civilisations actuellement parlées afin de ne pas consacrer le triomphe d'un impérialisme. Dans cette même lettre ouverte, Ferron dénonce également de manière non équivoque le purisme et la chasse aveugle aux mots étrangers, surtout d'origine anglo-saxonne, en français québécois : « Un nationalisme, fut-il laurentien, qui voudrait m'imposer *gouret* au lieu de *hockey*, *arrêt* pour *stop*, *oléoduc* pour

*pipe-line*, me semblerait réactionnaire et méprisable<sup>5</sup>. » (*Ibid.* : 196). L'auteur se montre très réceptif en matière de métissage linguistique, mais à condition que l'enrichissement lexical qui en résulte ne se fasse pas au détriment de la cohérence et de l'intégrité du génie de notre langue.

Or Ferron, tout engagé qu'il ait été dans son combat, était conscient du caractère paradoxal de la mission qu'il s'était donnée : « C'est en revenant à Ville Jacques-Cartier que je me suis mis à me battre pour mon matériau. On veut que l'écrivain soit un artiste; on conçoit mal un sculpteur qui fasse un discours pour défendre la glaise! C'est là que mon œuvre a pris une toute autre tournure. » (1997 : 145).

L'auteur prend également bonne mesure du lourd tribut qu'a fait peser ce combat sur les qualités proprement littéraires de son œuvre :

Il m'a semblé être utile quand il fallait lutter pour les matériaux même de mon œuvre, le français. Oui, là j'ai voulu que ce que je faisais soit utile. C'est peut-être un défaut que d'écrire des œuvres utiles. Une œuvre n'a pas besoin d'être utile. Il faut qu'elle soit belle. (*Ibid.* : 145).

Durant toute sa carrière d'écrivain, Ferron a rêvé d'écrire son « beau livre », un livre qui parle de choses ordinaires, qui corresponde à son idéal esthétique et qui soit surtout « un livre de pérennité ». Ce beau livre lui aura été refusé, ou il se le sera refusé lui-même, ayant pratiquement cessé d'écrire et s'étant retiré de la vie publique peu après l'élection du premier gouvernement du Parti québécois en 1976, moment où les politiciens prenaient la relève des artistes dans le processus de sécurisation de la langue française sur le territoire québécois.

### *Le bilinguisme*

La rencontre de Ferron avec la situation linguistique montréalaise est non seulement responsable du détournement de son œuvre littéraire, mais elle lui a également inspiré au fil des ans une réflexion fondamentale très originale sur le contact des langues et le bilinguisme, réflexion présentée et développée dans plusieurs des écrits polémiques de l'auteur.

---

<sup>5</sup> Dans ce passage, Jacques Ferron fait référence à « l'Alliance laurentienne », mouvement fondé par Raymond Barbeau en 1957 et voué à la cause de l'indépendance du Québec.



Selon lui, une situation de bilinguisme profitable pour une communauté linguistique n'est concevable qu'entre une langue véhiculaire, de culture minoritaire, et une langue de grande civilisation. Pour bien illustrer sa pensée, l'auteur donne comme exemple le cas de l'éwé, langue parlée au Togo et au Ghana, et qui s'est donné comme langue seconde le français dans le premier pays et l'anglais dans le second (1985 : 292, 312). Pour Ferron, un tel type de bilinguisme est de bon rapport pour ces deux pays africains, car il permet de compléter une langue de tradition orale, qui n'a « de retenue que la présence des vieillards » (1975, vol. 2 : 169), par ce que l'auteur nomme une « langue complète », dépositaire d'une mémoire et d'une bibliothèque de plusieurs siècles, où se sont sédimentées en couches successives les connaissances de l'Homme, sur son environnement et ses savoirs scientifiques, techniques et pratiques. Pour Ferron, les langues complètes se sont formées sur le continent européen; il les définit de la façon suivante :

On entend par langue complète celle qui a été codifiée au bon moment, lorsque pour la première fois de l'histoire on se faisait une idée exacte de l'habitat humain, c'est-à-dire de la planète Terre. Ces langues sont européennes parce que l'Europe avait un souci d'universalité qui lui venait du christianisme et de l'usage du latin, langue morte, mais supranationale [...] À partir de quoi se sont formées des langues complètes, tels le français et l'anglais, où la sagesse des nations et toutes les connaissances scientifiques se trouvaient réunies. (*Ibid.* : 168).

Or, l'inévitable contrepartie de cette conception est que la cohabitation de deux langues complètes sur le même territoire ne soit guère favorable<sup>6</sup>. En fait, une telle conjoncture ne peut donner lieu à une situation de bilinguisme, selon Ferron, mais à une assimilation à l'autre langue des deux langues en présence. Donc, le bilinguisme entre le français et l'anglais au Canada n'est pas possible, ce que l'auteur affirme par des propos d'une clarté cristalline : « [...] deux grandes langues de même origine et du même âge, qui sont le véhicule d'une même civilisation dite occidentale, la française et l'anglaise, ne peuvent faire ménage ensemble et coucher dans le même pays. L'une est de trop. » (1975, vol. 1 : 30).

Ce constat d'impasse vaut évidemment pour la grande région montréalaise, lieu privilégié de sa découverte du contact de l'anglais

---

<sup>6</sup> Au XIX<sup>e</sup> siècle, le parler québécois fit d'ailleurs l'objet, de la part des Anglo-Saxons nord-américains, d'une intense campagne de dénigrement selon laquelle le français parlé au Québec était un patois incompréhensible, même pour les Français. Ce mythe du « French-Canadian patois » est discuté par Jacques Ferron (1973 : 178-179) et présenté en détail dans Chantal Bouchard (1998 : 102-116).

et du français au Québec, et son jugement est ici également sans équivoque. Pour Ferron, Montréal est une « ville où deux langues se salissent. » (1980 : 21).

### **Le français au Canada : au présent et au futur**

Les répercussions déterminantes que la découverte du jocal a eues sur son œuvre et la conception du bilinguisme qui a découlé de l'observation de la situation montréalaise constituent les deux clés essentielles pour comprendre l'évaluation que faisait Ferron de l'état du français au Canada et au Québec au moment où il écrivait et du devenir qu'il entrevoyait pour cette langue au pays.

#### *Hors du Québec, point de salut!*

La question du français hors Québec au Canada ne peut être posée que dans le contexte d'une langue minoritaire et d'une inévitable situation de bilinguisme dans des environnements à large prédominance anglophone. Cette question, Ferron l'aborde dans son œuvre polémique et son point de vue est ici enrichi par son expérience dans l'armée canadienne, laquelle lui a permis, dès le milieu des années 1940, un contact direct avec les réalités linguistiques de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Nouveau-Brunswick. L'ajout à ces éléments de quelques pages de l'histoire des États-Unis et du Canada et de notions de sciences politiques contemporaines lui permet de compléter le tableau et de formuler une évaluation globale de la situation. Celle-ci tombe comme un couperet : pour l'essentiel, le français hors Québec au Canada est moribond et n'a aucun autre avenir que celui de l'extinction à court terme après une période de survivance avec le statut de résidu folklorique. Mis à part cette évaluation globale, Ferron parle plus en détail des contextes particuliers de Maillardville et de l'Acadie.

#### *Maillardville*

Selon l'historique rapporté par McDonald (1968 : 6-9), Maillardville était la communauté francophone d'après-guerre la plus importante de la Colombie-Britannique et était intégrée à la ville de Coquitlam, située à environ vingt kilomètres au sud-est de Vancouver. Cette communauté a vu le jour en 1909 à la suite d'une initiative de la

société Fraser Mills qui, ayant eu des problèmes de relations de travail avec ses employés, avait lancé une campagne de recrutement au Québec et en Ontario francophone. Au plus fort de sa prospérité, au début des années 1960, la communauté de Maillardville comptait environ 6000 personnes, dont la très grande majorité était francophone et catholique<sup>7</sup>. Dans les années 1950 et 1960, le milieu scolaire de cette communauté a fait la manchette à deux reprises, épisodes qui ont attiré l'attention du Canada tout entier<sup>8</sup>.

À cette époque, le Manitoba et la Colombie-Britannique étaient les deux seules provinces canadiennes où l'enseignement primaire et secondaire était laïque. L'enseignement confessionnel se faisait dans des écoles dites « séparées » qui, en Colombie-Britannique, ne bénéficiaient pas du soutien financier de la province. Un important mouvement de protestation a donc commencé à se dessiner à Maillardville en 1950 parce que les 840 enfants des deux écoles catholiques de la communauté n'avaient pas accès au transport scolaire et que les écoles catholiques faisaient l'objet d'une double et même, aux dires de certains, d'une triple taxation. Les citoyens de Maillardville devaient en effet payer des taxes scolaires comme tous les contribuables, assumer la totalité des coûts de construction et d'entretien de leurs écoles et enfin, payer des taxes foncières sur ces deux édifices, dont une partie servait au financement du système laïque. Le mouvement de protestation amorcé en 1950 s'est amplifié et a donné lieu à une grève scolaire en 1951, ainsi qu'à un refus de payer les taxes foncières pour les deux écoles. En 1956, l'arrérage accumulé s'élevait à environ 10 000\$, et la ville de Coquitlam a menacé de saisir les deux édifices. Le gouvernement créditiste de Bill Bennett a enfin réglé cette crise en 1957 par l'adoption d'une mesure législative qui soustrayait les écoles séparées du champ de taxation municipal.

Le second chapitre des revendications scolaires de Maillardville commence en 1960. Celui-ci porte sur les droits de la communauté en tant que minorité francophone hors Québec et consiste en la demande du statut unilingue francophone pour ses deux écoles. Après plusieurs années de lutte, ses citoyens ont finalement obtenu en 1968 le maigre gain d'un enseignement unilingue français pour la

---

<sup>7</sup> Le nom de la communauté a d'ailleurs été choisi en hommage à son premier curé, le R. P. Edmond Maillard.

<sup>8</sup> Ces deux épisodes de revendications scolaires sont richement documentés par un dossier de presse accessible par Internet à l'onglet « Éducation » sur le site « Les archives authentiques de Maillardville », qui se trouve à l'adresse suivante : <http://www.collections.ic.gc.ca/archfc/francoB.C/main.htm>.

dernière année de la maternelle et les trois premières années de l'école primaire.

Les deux épisodes de cette lutte scolaire des francophones de Maillardville ont été largement médiatisés partout au Canada, mais surtout au Québec, où ils n'ont pas manqué d'éveiller l'attention de Ferron.

Selon l'auteur, le glissement de dénomination qui a progressivement résulté en la substitution de « Canadien français » par « Québécois » dans les années 1960-1970 coïncide avec une « territorialisation » du domaine francophone canadien à la province de Québec. Dans ce contexte, l'effervescence suscitée par des questions de politique linguistique à l'extérieur du Québec, bien que procédant d'une sensibilité légitime, lui paraît vaine et sans véritable lendemain possible. Pour Ferron, les Québécois porteurs du flambeau de la défense du français hors Québec sont des « retardataires », des « mérovingiens » et des « attardés mentaux ».

Nous avons été obligés de retraiter, laissant derrière nous des minorités qui n'ont aucun avenir, dont le sort sera celui des français de la Louisiane et de la Nouvelle-Angleterre. Qu'elles s'anglicisent, c'est le mieux qu'elles ont à faire. Elles n'ont pas attendu, d'ailleurs, notre permission. (1975, vol. 1 : 29-30).

En rapport avec cette perception globale de la question du français hors Québec au Canada, le premier volet de la réaction de Ferron au problème particulier de Maillardville est prévisible. Selon l'auteur, « à Maillardville, par exemple, il a toujours été entendu que les pauvres misérables qui y étaient échoués s'angliciseraient rapidement. » (*Ibid.* : 29) et que la promotion de cette cause au Québec constituait de la part de certaines personnes une façon délibérée de garder « notre attention en dehors de nos frontières, là où la lutte est perdue. » (1985 : 152).

Enfin, le second volet de cette réaction consiste en l'expression de sérieuses réserves sur les fondements réels de cette cause, qui, selon Ferron, ne résident pas autant dans la défense de la langue française que dans la promotion de l'école confessionnelle.

Lorsqu'à Maillardville on s'agite pour l'école, « notre école » qu'on dit, nous croyons dans le Québec qu'il s'agit d'une lutte pour le français alors que c'est le confessionnalisme qu'on cherche à nous

passer comme une belle putain de contrebande. Et notre petite obole, elle va dans la cassette de M<sup>gr</sup> Duke qui rigole bien<sup>9</sup>. (1969b : 25-26).

Une étude linguistique datant de 1968, réalisée par Monique A. J. McDonald, observait déjà un taux d'anglicisation préoccupant, une forte contamination du français par l'anglais, principalement sur les plans du lexique et de la syntaxe, et une importante carence de vie culturelle francophone ne permettant pas aux francophones une utilisation épanouissante de leur langue maternelle (McDonald, 1968 : 176-178). L'auteure conclut de son examen détaillé du français à Maillardville : « Nous pouvons seulement affirmer que, si les conditions de culture linguistique ne sont pas très rapidement améliorées, on ne parlera plus du tout français à Maillardville. Ce serait un appauvrissement non seulement pour les Canadiens-Français concernés, mais pour la province entière. » (*Ibid.* : 178).

Vingt-trois ans plus tard, dans un article publié dans *La Presse* du 23 avril 1991, André Pépin fait le point sur la situation du français à Maillardville et constate sa quasi-extinction. Son article commence d'ailleurs sur cette note pathétique :

Le 26 avril, s'il peut se tenir sur ses vieilles jambes fatiguées, Napoléon Gareau, 75 ans, va se rendre à l'assemblée générale de sa caisse populaire à Maillardville en Colombie-Britannique, pour empêcher les dirigeants d'angliciser cette institution fondée par des francophones. La caisse populaire de Maillardville risque en effet de devenir un « Village Credit Union » au cours des prochaines semaines. (Pépin, 1991 : A1).

Vient ensuite le récit du combat incessant des francophones pour leur survie en Colombie-Britannique, le constat de leur échec et celui, fait avec dépit, qu'il était plus facile en 1991 d'obtenir des services en chinois qu'en français dans cette province.

### *L'Acadie*

Ferron a peu voyagé. Mis à part son engagement dans l'armée canadienne et son séjour gaspésien, le seul voyage important qu'il ait effectué est à Varsovie en 1973. Au fil de cette vie relativement sédentaire, l'auteur a cependant visité l'Acadie à cinq reprises. Tout

<sup>9</sup> Au moment du premier épisode de la lutte, une collecte de fonds avait été organisée au Québec pour venir en aide aux francophones de Maillardville. Cependant, les communautés francophones voisines de Chillwack et de Haney avaient également des démêlés avec leurs municipalités respectives concernant la taxation des édifices désignés comme écoles séparées et M<sup>gr</sup> Duke, archevêque catholique de qui relevait les communautés concernées, s'était porté à leur défense en faisant payer par l'archevêché le coût des arrérages de taxes accumulés durant le conflit.

d'abord, durant son engagement dans l'armée canadienne, où il a passé trois mois au camp de prisonniers de guerre Utopia, près de Fredericton. Il a également visité la région de Shippagan en 1968 et fait trois séjours à Moncton : en 1966 comme délégué du Ninth Annual Conference on Mental Retardation, et en 1972 et 1974 après avoir été invité par le Département d'études françaises de l'Université de Moncton.

L'Acadie est donc une communauté francophone hors Québec que Ferron connaît bien. Il a écrit plusieurs textes à son sujet, lesquels ont été réunis en 1991 dans un recueil intitulé *Le contentieux de l'Acadie*. L'auteur a également écrit en 1971 un long récit intitulé *Les roses sauvages* dont l'action se déroule principalement à Moncton et à Cocagne.

Et quel est donc ce « contentieux » de l'Acadie? Il s'agit d'un bilan qui interpelle le pays et constitue un passif tracé en lettres de sang dans le grand livre du passé colonial canadien. Ferron voit tout d'abord trois différences fondamentales entre les communautés francophones du Québec et du Nouveau-Brunswick.

La première est historique et a, selon l'auteur, déterminé en grande partie le destin fort différent des deux peuples. Le traité de Paris, signé en 1763, protégeait certains droits des Québécois, que l'on désignait alors sous le nom de « Canadiens », tandis que les Acadiens n'en ont tiré aucun bénéfice : « [...] déporté en 1755, traqué comme gibier en 1758 [...] cet Acadien, dis-je, du moins ce qu'il en restait, n'obtint rien. Réfugié au Canada, il se tenait près de la lisière des bois, toujours considéré comme un ennemi, toujours prêt à fuir. » (Ferron, 1991 : 137). Les deux autres différences sont contemporaines et de nature plus conjoncturelle. Tout d'abord, les francophones du Québec sont majoritaires dans leur province, alors que les Acadiens sont minoritaires au Nouveau-Brunswick. Enfin, le Québec francophone, à la différence de l'Acadie, fait face au difficile problème de l'intégration des Néo-Canadiens : « Après deux siècles de coexistence, Français et Britanniques du Canada sont parvenus au stade de l'entente. Les Néo-Canadiens en sont loin. Pour se canadianiser, ils abandonnent une langue, une culture et ils choisissent tous l'anglaise. » (*ibid.* : 90).

Concernant la situation du français et son devenir au Nouveau-Brunswick, Ferron donne son opinion dans une lettre ouverte adressée au journal *La Presse* en réponse à un éditorial enthousiaste, qui voyait dans l'élection de Louis Robichaud comme premier ministre du Nouveau-Brunswick, en 1960, une grande victoire pour la francophonie au Canada.

Qu'un nommé Robichaud soit Premier ministre d'une province anglaise, d'une province qui restera unilingue, quoi qu'en pense votre éditorialiste, prouve tout simplement que les Acadiens sont nombreux au Nouveau-Brunswick et qu'ils sont en train de s'angliciser. Il ne faut pas être malin pour s'en rendre compte. (Ferron, 1985 : 135).

Ferron est donc assez pessimiste en ce qui concerne la survie du français au Nouveau-Brunswick. L'auteur fait cependant une distinction importante entre l'attitude des « Chiacs », situés au sud de la province, et celle des « Brayons », situés au nord et principalement regroupés dans le comté de Madawaska.

Selon l'auteur, le français est essentiellement devenu une langue véhiculaire pour la communauté chiac, largement anglicisée, dont l'essentiel des activités se déroule en anglais et pour qui le français n'est plus utilisé que dans le cadre étroit des activités familiales et domestiques. Ferron rapporte longuement dans *Le contentieux de l'Acadie* (1991 : 103-105) et dans *Les roses sauvages* (1971 : 66-67) une conversation surprise au comptoir d'un établissement de restauration rapide entre deux Chiacs. Ceux-ci discutaient en anglais et soudain se mirent à parler plus bas pour poursuivre un dialogue où alternaient continuellement l'anglais et un français très difficile à comprendre pour un Québécois. Ce statut marginal du français amène, entre autres, Ferron à définir ainsi les Chiacs : « — Qu'est-ce qu'un Chiac, Monsieur? — En principe, c'est un Acadien du Sud. Dans la réalité, c'est un citoyen qui cache son identité et qui se sert du français comme d'un argot. » (1991 : 130). Ferron considère que les Chiacs sont peu revendicateurs, sans consistance et que leur statut de francophone n'a pratiquement plus de réalité en dehors du folklore et de la mémoire : « Laissés à eux-mêmes, parlant déjà leur langue avec l'accent tonique anglais, ne tirant aucun profit du français dont ils ignorent la culture [...] » (*ibid.* : 136). Pour lui, « chiaquer » signifie « non, peut-être » (*ibid.* : 130). Il rapporte d'ailleurs une discussion animée qu'il a eue avec le directeur du personnel de

l'Hôtel-Dieu de Moncton (*ibid.* : 127-128), qui considérait que les Québécois sont des effrontés et qu'ils affirment trop fort et trop haut leur caractère distinct dans l'ensemble canadien.

Pour ma part, je serais porté à croire qu'en Acadie on est trop réservé, trop poli pour dire oui ou non. Les anglais eux mêmes, qui incorporent l'Acadie à leur supériorité, sont fort évasifs. L'air des Maritimes a couleur de doute, de timidité, de confusion. On y est conservateur comme dans les colonies, non par goût mais par manque d'audace, parce que c'est plus facile. Dans cette conjoncture, il est compréhensible que le Québécois agace les Chiacs. Le Québécois dit oui, dit non – quel polisson! (1991 : 130).

Une réalisation acadienne du sud du Nouveau-Brunswick suscite cependant les éloges de l'auteur : l'Université de Moncton, où l'enseignement se fait uniquement en langue française. Ferron était en effet farouchement opposé à toute forme d'introduction de bilinguisme dans le cursus académique, position prévisible en fonction de sa conception du phénomène, et il ne manque pas de souligner le caractère exemplaire de cette réalisation acadienne :

Pendant que les pauvres, les minables Franco-Ontariens s'abrutissent dans d'in vraisemblables écoles bilingues, à l'Université de Memramcook<sup>10</sup>, quel que soit le retard Acadien, on a fort bien posé les principes d'une saine éducation et principalement celui-ci, à savoir que l'esprit de l'homme ne peut s'édifier que dans une langue. Dans ces conditions, l'entreprise est magnifique. Elle a éveillé mon admiration. (1991 : 106).

Enfin, selon l'auteur, le seul véritable espoir pour la francophonie au Nouveau-Brunswick réside dans les Brayons, plus consistants et plus cohérents dans leur détermination à utiliser le français, principalement en raison de leur proximité du Québec. Durant une conversation que Ferron a eue avec le rédacteur de *L'Évangéline* (1991 : 128), ce dernier lui a fait part de la distribution du lectorat de son journal dans la province sans mentionner le comté de Madawaska. Étonné de cette omission, l'auteur a soulevé la question et le rédacteur lui a répondu que *L'Évangéline* avait peu de lecteurs dans ce comté de la province, les Brayons préférant la lecture de quotidiens québécois comme *La Presse* et *Le Soleil*.

De la situation respective des Chiacs et des Brayons, Ferron tire ironiquement la conclusion suivante concernant le devenir de

---

<sup>10</sup> Sur la base de considérations historiques, Jacques Ferron (1991 : 51) considère que le Hall's Creek sépare Moncton de Memramcook et situe l'Université de Moncton dans cette dernière localité.



l'Acadie; « Au pire, les Chiacs complèteront leur anglaisement et il n'y aura plus d'Acadie. La seule chose que nous aurions à faire alors serait d'envoyer un détachement de PP<sup>11</sup> conquérir le pays des Brayons pour l'annexer au Québec. » (1991 : 130).

### **Le Québec du « semi-colonialisme » : la victoire n'est que sursis**

Selon Ferron, si la langue française a une place au Canada, s'il se trouve un endroit en ce pays où elle ait un véritable espoir de survie dans toutes les sphères de l'activité humaine, c'est au Québec et pas ailleurs.

À la suite du mouvement de territorialisation évoqué précédemment, le Québec était, au moment où Ferron écrivait, et demeure, encore aujourd'hui, la seule province canadienne où les francophones soient majoritaires et où l'usage du français couvre le spectre entier de la vie publique et de la vie privée, où un francophone puisse vivre et s'exprimer en français toute la journée et dans toutes ses activités.

En 1976, Ferron salue évidemment l'arrivée du premier gouvernement du Parti québécois, en qui il voit d'abord un rehaussement notoire de la qualité du personnel politique et une volonté de donner corps au projet d'affirmation nationale des Québécois. Cependant, les vues politiques de l'auteur se situent directement dans le prolongement de son œuvre, et c'est le statut du français au Québec qui constitue sa préoccupation majeure. Même avant l'élection du Parti québécois, lors du projet de nationalisation de l'électricité parrainé par René Lévesque, alors ministre d'un gouvernement libéral, Ferron disait de la langue française : « Elle vient de s'imposer à l'électricité et c'est là un phénomène plus important que toute littérature, qui devrait obliger l'Académie à donner son plus haut fauteuil à René Lévesque. » (1972 : 126). Marqué par son expérience montréalaise et totalement engagé dans le combat que fut son œuvre, l'auteur savait que la probabilité de survie de sa langue reposait essentiellement sur l'étendue de son utilisation dans la société, et il accueillait cette nouvelle extension comme une victoire majeure. Et celle qui sera décisive, saluée par l'auteur comme la décision politique la plus importante de l'histoire de la province,

---

<sup>11</sup> Dans cette citation, l'auteur désigne par « PP » le corps policier provincial du Québec, autrefois nommé « Police provinciale » et maintenant désigné par le terme « Sûreté du Québec » (SQ).

sera l'adoption de la loi 101, faisant du français la seule langue officielle au Québec.

Cet instrument politique permettant le plein épanouissement de la langue française constitue une réponse concrète aux attentes de Ferron et la seule mesure qui lui semble indispensable. Le projet de souveraineté nationale ne lui paraît pas véritablement opportun : « Est-ce que nous deviendrons jamais un État-Nation? Il ne semble pas. L'époque des États-Nations est un peu dépassée. » (1997 : 129) et l'avenir dans un ensemble canadien lui paraît possible à condition de disposer des moyens nécessaires pour que la survie du français soit assurée :

L'unilinguisme français est une chose qui me paraît nécessaire. C'est à peu près la seule chose à laquelle je tiens. La monnaie : il y a moyen de s'arranger avec l'ensemble canadien. Peut-être même pour les Postes. En somme, c'est quasiment le statut particulier qui nous conviendrait. (*Ibid.* : 130).

Contrairement à la majorité des personnalités publiques du monde culturel de son époque, Ferron avait en effet une position très modérée concernant la question de la souveraineté nationale. À ce chapitre, l'auteur se distingue également par une position nuancée concernant l'exégèse du passé colonial du Québec. Plusieurs tenaient à ce sujet un discours basé sur le ressentiment et dominé par l'esprit de revendication. Pas Ferron. Un Québec colonisé et, à ce titre, objet d'une entreprise coloniale, certes, l'histoire en fait foi. Mais, selon l'auteur, d'une entreprise coloniale qui s'est arrêtée en chemin, qui a échoué ou qui a été abandonnée par le colonisateur. Ferron qualifie de « semi-colonialisme » cette entreprise avortée.

Je ne prétends pas que nous avons été colonisé entièrement. Vous le savez, Fanon et Memmi sont des auteurs que j'ai lu, mais je ne pouvais pas exactement transposer leur lutte sur la nôtre. J'ai toujours parlé de semi-colonialisme parce que notre sort n'a jamais été absolument tragique. Après tout, nous avons toujours eu la possibilité de muer, de nous transformer et de devenir canadiens anglais, tandis que le colonisé est écrasé par le colonisateur : c'est un régime où les deux parties sont nécessaires. Je pensais, par exemple, qu'en cessant notre résistance, nous pouvions tout simplement devenir canadiens. (*Ibid.* : 125).

Selon l'auteur, ce semi-colonialisme a contrôlé et même contraint l'expansion du français au Canada, mais l'a laissé s'épanouir au Québec. Le Québec francophone a survécu par la ruse et l'astuce au

travers les effets déformants d'institutions politiques qui lui étaient peu propices : « Nous étions des gens appelés à disparaître, à nous angliciser [...] Mais par chance, car il faut dire que nous avons eu beaucoup de chance, il nous fut donné de devenir un peuple. » (*Ibid.* : 128). Peuple aux marges du continent, exemplaire unique d'un pays et d'une Amérique du Nord anglophones, à qui on a laissé le droit de vivre et de se gouverner en français, à qui on a même permis l'élection démocratique d'un parti politique souverainiste et la tenue d'un référendum portant sur la question de l'indépendance nationale<sup>12</sup>. Ferron ne peut s'expliquer vraiment ce curieux aboutissement du destin de son peuple, cet étrange lapin sorti du chapeau de l'histoire et, comme nous l'avons mentionné précédemment, il se montre réservé sur la question de l'indépendance : « [...] on nous permet de survivre, on ne nous passe pas au fil de l'épée, on ne tue pas nos enfants. » (*ibid.* : 131). S'épanouir à l'intérieur d'un ensemble canadien qui lui laisse les coudées franches moyennant certains compromis n'est pas un mauvais marché, car l'auteur pressent que le pas de l'accession au concert des nations ne pourrait être franchi sans livrer combat, et il considère que le coût d'une telle lutte ouverte serait trop élevé :

Nous n'avons pas les moyens de faire la guerre. Et mon Dieu! apportons-nous au monde quelque chose d'une telle valeur qu'il faille se battre à coups de hache? Je n'en suis pas sûr du tout. Je ne sais pas ce que le Québec peut apporter au monde. Je suis certain que ce n'est pas assez important pour qu'on sorte les haches. (*Ibid.* : 185).

Mieux vaut la poursuite de la guérilla, des petites actions ponctuelles politiques, administratives et constitutionnelles qui, au fil de l'histoire, ont permis, Dieu sait comment, de ramasser le pécule nécessaire à la survie et à l'épanouissement du Québec. L'affirmation du français et la consolidation sur tous les plans de sa position sont au cœur de l'entreprise. À ce chapitre, Ferron exprime son optimisme après l'arrivée au pouvoir du premier gouvernement du Parti québécois et l'adoption de la loi 101 : « [...] la partie me semble à peu près gagnée au Québec... » (1991 : 106). Le tournant que marque principalement ce moment historique est l'échec définitif de l'entreprise coloniale et le début de l'âge de la responsabilité. À compter de ce moment, en effet, il n'est plus possible de blâmer les « autres », le sort du français est passé dans son intégralité entre les

---

<sup>12</sup> Un premier référendum sur la question nationale a eu lieu en 1980 et un second en 1995, dix ans après le décès de Jacques Ferron.

mains des Québécois dont ils sont désormais les seuls à devoir répondre de l'état et du devenir.

À ce moment, la partie semble donc en bonne voie d'être gagnée. Cependant, le contexte étriqué de l'ensemble canadien, dans lequel, selon l'auteur, il est préférable de demeurer, et d'autres circonstances extérieures font encore peser pour Ferron de sourdes menaces sur l'intégrité des acquis en matière d'unilinguisme français au Québec.

Au nombre de celles-ci il y a bien sûr la forte dénatalité qui accompagne les importants changements sociaux amorcés dans les années 1970 (1985 : 387), dont la conscience lui venait principalement de son expérience médicale, dans laquelle il a vu apparaître et se répandre la pratique de la contraception par la pilule anovulatoire. Cette méthode de contrôle des naissances, facile d'accès et efficace, conjuguée avec une arrivée massive des femmes sur le marché du travail et à de profonds bouleversements dans l'univers de la cellule familiale, a entraîné une diminution notoire du nombre de naissances au Québec. Ce phénomène que Ferron a vu se dessiner et dont il appréhendait l'extension constitue évidemment une menace importante pour une population minoritaire. En 1965, moment où l'auteur était pleinement engagé dans sa pratique médicale et au cœur de sa carrière littéraire, l'indice synthétique de fécondité<sup>13</sup> au Québec était de 3,07. Selon les données démographiques présentées par Louis Duchesne (2002 : 83), cet indice a chuté sous le seuil critique de 2,1, estimé minimal pour le maintien d'une population, entre 1970 et 1975. Il a ensuite connu une décroissance régulière depuis lors, pour atteindre 1,43 en l'an 2000, taux inférieur à celui du Canada (1,49) et des États-Unis (2,13). Et, contrairement aux attentes de plusieurs, l'apport de l'immigration n'est pas arrivé à compenser cette baisse de natalité, comme le démontre la chute constante de la proportion représentée par le Québec dans l'ensemble du Canada (*ibid.* : 52). Cette proportion était de 27,9 % en 1971 et est passée à 23,7 % en 2000. Durant la même période, la proportion représentée par l'Ontario dans l'ensemble canadien est passée de 35,7 % à 38,4 %. Jacques Henripin (1989 : 118-120) aborde dans le détail la question de l'immigration. Il constate que le seul recours à l'immigration comme stratégie palliative de l'infertilité des Québécois ne peut conduire qu'à l'échec ou à la catastrophe, et que la seule chance de succès de cette

<sup>13</sup> Cet indice est obtenu par le calcul du nombre moyen d'enfants par femme âgée entre 15 et 49 ans.

stratégie repose sur un couplage avec une remontée significative du taux de natalité. Enfin, il semble que la baisse de représentativité dans l'ensemble canadien ne soit pas le point ultime de la descente aux enfers démographique, mais que celle-ci atteindra bientôt le Québec dans son intérieur même. Selon l'étude de Marc Termotte (2003 : 295), si la tendance actuelle n'est pas très rapidement modifiée, les Québécois francophones seront minoritaires sur l'île de Montréal entre 2011 et 2016, ce qui constitue un avenir très proche.

Un autre danger important qui guette le Québec francophone est l'abdication, la fatigue à défendre la différence, surtout dans le contexte d'ensembles nationaux et supranationaux de plus en plus grands et homogènes. Enfin, la menace la plus lourde et la plus immédiate aux yeux de Ferron, au tournant des années 1970, était le bilinguisme pancanadien préconisé par Pierre Elliott Trudeau.

Pierre Elliott Trudeau a été premier ministre du Canada de 1968 à 1979 et de 1980 à 1984. Dès le début de ce long règne de seize ans, qui n'a été interrompu que pendant quelques mois après une victoire des conservateurs de Joe Clark en 1979, le premier ministre Trudeau a fait adopter en 1969 la Loi sur les langues officielles, faisant du français et de l'anglais les deux langues officielles du Canada. En plus de tout un train de mesures de promotion de ces deux langues appliquées à la grandeur du pays, cette loi prévoyait l'instauration progressive de certaines normes de bilinguisme dans la fonction publique fédérale ainsi que dans les législatures provinciales.

Conformément à sa conception du bilinguisme, Ferron est totalement opposé à cette loi dès sa promulgation, et d'une opposition qui va beaucoup plus loin que la pétition de principe. Selon lui, cette loi ne se limite pas à constituer une politique contre nature sur plan du contact des langues, les effets de son application comportent également un double désavantage potentiellement très coûteux pour le Québec.

Tout d'abord, le fait d'imposer le français à des provinces très majoritairement anglophones, où l'essentiel des activités, tant gouvernementales que non gouvernementales, se déroule en anglais, constitue une inadmissible intrusion dans la vie de ces communautés. En outre, cette politique à la grandeur du Canada ne tenait pas compte d'un grand nombre de disparités régionales et des besoins

de services et de soutien de certaines provinces pour des langues secondes autres que le français. Selon Ferron, une inévitable conséquence de cette introduction brutale du français dans des environnements qui ne lui sont pas naturels était de faire détester et le français et le Québec à ces citoyens canadiens.

Il y a un Boer en Pierre Elliott-Trudeau, lorsqu'il cherche à imposer le français hors du Québec, où il encombre et ne sert à rien, tel un dialecte néerlandais. C'est avec un autre de ces dialectes, celui des missionnaires flamands, que la révolte a commencé au Congo belge. Et c'est là l'absurdité de cet homme, celle de prétendre sauver le Canada par un bilinguisme qui donne le haut-le-cœur et qui introduit avec le vomitif l'acceptation du Québec par chaque canadien. C'est à rendre fou un Mennonite, un Ukrainien et même un Britannique. (1995 : 380).

Cette loi sur le bilinguisme a certainement contribué à consacrer l'image du Canada comme pays bilingue sur la scène internationale. Elle a également éveillé des consciences. Statistique Canada (Couture, 2001 : 11) rapporte en effet une augmentation non négligeable de 3,5 % du taux du bilinguisme au pays entre 1971 (13,5 %) et 1996 (17 %). Enfin, elle a eu un effet bénéfique pour la fonction publique fédérale, entraînant dans son sillage une augmentation sensible du nombre de fonctionnaires francophones et bilingues, et dans l'ensemble, une visibilité plus grande pour la langue française sur le plan national.

Cependant, comme l'avait prévu Ferron, elle a reçu un accueil réservé, sinon carrément hostile, dans l'ensemble de la population canadienne. Pour plusieurs analystes de la scène politique, dont Andrew Cohen (1998 : 309-328) et Michel Vastel (1989 : 175-178), cette loi a découlé d'une vision idéaliste et déconnectée du pays, dont la réalité est revenue comme un boomerang sous le nez du premier ministre par l'intermédiaire de la voix populaire. Les citoyens des provinces anglophones ont vite manifesté un vif mécontentement de se voir imposer artificiellement une langue qui n'était pas utilisée, ou qui ne l'était que de façon marginale, sur leur territoire. Enfin, les minorités de francophones hors Québec marchaient sur la pointe des pieds et se trouvaient dans l'ensemble bien embarrassées d'une telle loi qui les mettait inutilement sur la sellette. Scott Reid figure certainement parmi les observateurs les plus critiques de cette politique. Il affirme qu'en plus d'avoir englouti une somme faramineuse en deniers du Trésor public et d'avoir contribué significativement à l'endettement du pays, cette loi n'a réussi qu'à pousser à son extrême

limite le seuil de tolérance des communautés anglophone et francophone du Canada (Reid, 1993 : 74).

Le second inconvénient potentiel découlant de l'application de cette politique préoccupait beaucoup plus Ferron, car il concerne les Québécois, qui une fois bilingues, n'auraient plus, selon lui, aucune raison de conserver leur attachement au français : « Quant au québécois, la connaissance de l'anglais le mettra sur le même pied que n'importe quel immigrant italien ou slave : après trois générations, le français lui sera devenu inutile et ne sera parlé à la fin, comme dans les îles anglo-normandes, que par les avocats. » (1995 : 380). Le danger de cette perte d'identité est omniprésent dans l'analyse que fait Ferron de la politique de bilinguisme pancanadien de Pierre Elliott Trudeau. Selon l'auteur, l'emploi prépondérant du français est non seulement une pratique courante, mais une composante définitoire majeure de l'identitaire québécois. Un bilinguisme répandu aurait inévitablement pour effet de favoriser l'extension de l'anglais, de provoquer un recul du français, de miner gravement cet identitaire et de faire des Québécois « [d]es immigrants de l'intérieur, des immigrants de deuxième classe et de troisième catégorie, des Nègres qui n'ont même pas la peau pour s'identifier. Des Nègres blancs, ça n'existe pas<sup>14</sup>. » (1972 : 126).

Et aux défenseurs québécois de cette politique, qui affirment qu'elle n'introduit rien de nouveau et ne fait qu'officialiser une coexistence tacite dans les faits depuis plus de deux cents ans, Ferron répond que « la grande cause de la durée de ce ménage impropre l'objection : c'est que le français et l'anglais n'ont pas couché ensemble. Ils ont fait un mariage blanc. » (1975, vol. 1 : 30-31). Ferron compare effectivement les communautés francophone et anglophone du Québec des débuts de la colonie à des bandes de singes hurleurs qui se signalaient mutuellement leur présence sur le territoire afin de pouvoir s'éviter (1972 : 126). Ce stratagème a pu fonctionner dans le cadre de sociétés rurales et cloisonnées, mais l'avènement de l'industrialisation et le développement conséquent des grandes agglomérations urbaines ainsi que l'avènement des médias de masse ont radicalement changé les règles du jeu. Dans ce nouveau contexte, la stratégie d'évitement n'est plus un recours possible et pour Ferron, le bilinguisme n'est pas une réponse viable au problème contemporain

---

<sup>14</sup> Dans cette citation, l'auteur fait évidemment référence à l'ouvrage de Pierre Vallières (1968) *Nègres blancs d'Amérique*. Jacques Ferron a d'ailleurs été le médecin de la famille Vallières lorsque Pierre était adolescent, et celui-ci rend dans son ouvrage un vibrant hommage à Jacques Ferron en qui il voyait un modèle d'humanité (Vallières, 1968 : 201-205).

posé par la coexistence du français et de l'anglais au Québec. Pour lui, une seule issue semble possible : « une de ces deux langues disparaîtra du Québec, il ne peut en être autrement. » (1975, vol. 1 : 31).

À cette menace que fait peser la politique de bilinguisme pancanadien de Pierre Elliott Trudeau viennent s'ajouter les événements d'octobre 1970<sup>15</sup> au Québec, qui ont profondément marqué Ferron. Il y a également l'américanisation du monde qui est alors en forte progression et une multitude d'autres obstacles qui s'accumulent sur la voie de l'affirmation du Québec. Tous ces événements inspirent de noires pensées à l'auteur qui, pour la première fois, à notre connaissance, évoque explicitement en 1973 la disparition du Québec francophone dans un texte où il commente le roman *L'étranger* d'Albert Camus et compare la situation du Québec à celle de l'Algérie au moment de la guerre d'indépendance.

Il y a quand même quelques petites différences entre ce pays et le mien, ne serait-ce que par la présence des Algériens en dessous des Algérois tandis qu'en dessous des Québécois, il n'y a rien que des vers de terre ou de l'asphalte [...]. La notion d'étranger, si intéressante soit-elle, demeure exotique dans un Québec qui n'a pas d'ailleurs, encore moins d'au-delà, où les québécois devront disparaître sur place, comme on meurt, dans la plus grande confusion, avec les soubresauts et les secousses d'un grand show organisé à leur insu, dont octobre 1970 n'aura été qu'un lever de rideau académique, froid, bien calculé<sup>16</sup>. (1973 : 157).

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976 et l'adoption de la loi 101 viendront bien sûr renforcer la confiance ébranlée de l'auteur en le devenir de sa langue au Québec. Printemps de courte durée, car dans un article publié dans le journal *Le Devoir* après le référendum de 1980, Ferron annonce son retrait définitif de la littérature et de la vie publique : « Je n'ai plus qu'à me taire, et je me tais. Je me rends compte aux approches de la soixantaine que je n'ai plus la verve que j'avais et que décidément, mon beau livre, je ne l'écrirai jamais. Je lis de la littérature pieuse dont l'humilité me plaît. » (1980 : 21).

---

<sup>15</sup> RÉSUMER ICI POUR LES LECTEURS NON QUÉBÉCOIS S.V.P.

<sup>16</sup> Dans cet extrait de texte, le terme « Algérois » désigne les colons français vivant en Algérie.



## Conclusion

Lors de son arrivée à Ville Jacques-Cartier, Ferron avait pris l'engagement de faire œuvre utile en littérature après sa rencontre avec le « joual », et cet engagement, il l'a tenu jusqu'à son terme ultime, moment où la situation politique du Québec lui aurait permis de le dépasser et où il a choisi de faire silence. L'inquiétude de sa langue, de son matériau, a habité son œuvre d'un bout à l'autre. Cette préoccupation revêt des habits nombreux et divers dans les œuvres de fiction; les possibilités de l'intrigue, l'épaisseur des personnages et l'enchevêtrement des destins permettant une large palette de nuances et de demi-teintes sur le plan de l'expression. En contrepartie, elle s'exprime plus directement dans les textes polémiques, sur lesquels nous nous sommes appuyés dans cette étude pour proposer une lecture de certaines facettes de cette inquiétude de l'auteur face au destin de sa langue.

Concernant le devenir du français hors Québec, Ferron a exprimé des positions tranchées, parfois brutales, certes, mais pour l'essentiel il a vu juste. Peut-être ce devenir était-il tout simplement inscrit dans la logique inhérente du pays et est-il en grande partie indépendant de l'expansionnisme américain et de la mondialisation? C'est possible. Mais cela n'enlèverait rien à l'auteur qui aurait eu en pareil cas le mérite d'avoir lu dans le code génétique de son pays plutôt que de le faire dans la boule de cristal du devenir mondial.

Cependant, une chose est certaine. C'est que le sort du français au Québec, lui, est étroitement lié à l'évolution de la mondialisation. Comment, en effet, assurer la pérennité d'une société minoritaire francophone en Amérique du Nord alors que l'anglais n'est plus seulement la langue dominante du continent mais aussi une *lingua franca* planétaire, que la mobilité des capitaux, des biens et des personnes fait vaciller les identités nationales et que le champ d'action des gouvernements et de leurs législations se réduit comme peau de chagrin?

C'est face à cet état de fait que Ferron nous semble avoir laissé son message le plus important : celui de la responsabilité. Comme une bouteille à la mer, ses paroles reviennent aujourd'hui s'échouer sur nos rivages pour répéter aux Québécois que l'entreprise coloniale s'est soldée par un échec, que depuis 1976, le Québec s'est donné

les moyens politiques nécessaires pour la sauvegarde de sa langue et que si jamais celle-ci devait être mise en péril, cela ne pourrait plus être la faute des « autres ». Bref, que le français ne peut disparaître du Québec sans qu'il ne soit d'abord abandonné par les Québécois. De ces propos se dégage une herméneutique riche et ouverte, sondant toutes les portes, même celles qui donnent sur les ténèbres; une herméneutique où la dignité, la responsabilité et la conscience de sa propre vulnérabilité sont en équilibre précaire sur la corde raide ouvrant la voie vers l'avenir.

**Richard Patry** est professeur titulaire et directeur du Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal. Ses principaux intérêts de recherche se situent dans les domaines de l'analyse du discours, de la poétique et de la pragmatique. Ses travaux les plus récents portent sur l'analyse de contes populaires en bourouchaski et sur différents aspects de l'œuvre de Jacques Ferron.

#### Références

- BARRET-DUCROCQ, Françoise (dir.) (2002). *Quelle mondialisation?*, actes du Forum international de l'Académie universelle des cultures, Paris, Grasset.
- BOUCHARD, Chantal (1998). *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*, Montréal, FIDES (coll. « Nouvelles études québécoises »).
- COHEN, Andrew (1998). « Trudeau's Canada: The Vision and the Visionary », dans Andrew COHEN et J. L. GRANATSTEIN (dir.), *Trudeau's Shadow. The Life and Legacy of Pierre Elliott-Trudeau*, Toronto, Random House of Canada : 307-329.
- COUTURE, Claude (2001). « La disparition inévitable des francophones hors du Québec : un fait inéluctable ou le reflet d'un discours déterministe? », *Francophonies d'Amérique*, n° 11 : 7-18.
- DUCHESNE, Louis (2002). *La situation démographique au Québec. Bilan 2002*, Québec, Publication de l'Institut de la statistique du Québec.
- FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT (1997). *Par la porte d'en arrière. Entretiens*, Montréal, Lanctôt Éditeur.
- FERRON, Jacques (1991). *Le contentieux de l'Acadie* (édition préparée par Pierre Cantin, Marie Ferron et Paul Lewis, avec la collaboration de Pierre L'Héroult), Montréal, VLB Éditeur.
- (1985). *Les lettres aux journaux* (édition préparée par Pierre Cantin, Marie Ferron et Paul Lewis), Montréal, VLB Éditeur.
- (1980). « L'alias du non et du néant », *Le Devoir*, 19 avril : 21.
- (1975). *Escarmouches. La longue passe*, vol. 1 et 2, Montréal, les Éditions Leméac.
- (1973). *Du fond de mon arrière-cuisine*, Montréal, Les Éditions du Jour.
- (1972). *Les confitures de coings. Suivi de Appendice aux confitures de coings ou Le congédiement de Frank Archibald Campbell*, Montréal, Éditions Parti pris.

– (1971). *Les roses sauvages. Petit roman suivi d'une lettre d'amour soigneusement présentée*, Montréal, Les Éditions du Jour (coll. « Les romanciers du Jour »).

– (1969a). *Le ciel de Québec*, Montréal, Éditions du Jour.

– (1969b). *Historiettes*, Montréal, Éditions du jour.

– (1966). *Papa Boss*, Montréal, Éditions Parti pris.

GAUVIN, Lise (2000). *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal.

– (1997). *L'écrivain francophone à la croisée des langues. Entretiens*, Paris, Éditions Karthala.

HAGÈGE, Claude (2000). *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob.

HENRIPIN, Jacques (1989). *Naître ou ne pas être*, Montréal, Les Édition de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) (coll. « Diagnostic »).

MCDONALD, Monique Annie Jacqueline (1968). *Étude morphologique et syntaxique du français parlé par un groupe de jeunes gens à Maillardville*, mémoire de maîtrise du Département de langues modernes, Vancouver, Université Simon Fraser.

MICHAUD, Ginette, avec la collaboration de Patrick POIRIER (1995). *L'autre Ferron*, Montréal, Les Éditions FIDES-CETUQ (coll. « Nouvelles études québécoises »).

PELLETIER, Jacques et Pierre L'HÉRAULT (1983). « L'écrivain est un cénobite. Entrevue avec Jacques Ferron », *Voix et images*, VIII.3 : 397-406.

PÉPIN, André (1990). « Le français perd du terrain en Colombie Britannique : est-il trop tard pour défendre le français hors du Québec? », *La Presse*, 23 avril : A1.

REID, Scott (1993). *Lament for a Notion: The Life and Death of Canada's Bilingual Dream*, Vancouver, Arsenal Pulp Press.

TERMOTE, Marc (2003). « La dynamique démolinguistique du Québec et de ses régions. », dans Victor PICHE et Céline LE BOURDAIS (dir.), *La démographie québécoise. Enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal (coll. « Paramètres ») : 264-299.

VALLIÈRES, Pierre (1968). *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Éditions Parti pris.

VASTEL, Michel (1989). *Trudeau le Québécois*, Montréal, Éditions de l'homme.